

**FORMULAIRE D'ÉVALUATION SIMPLIFIÉE  
DES INCIDENCES NATURA2000**



*Par qui ?*

Ce formulaire est à remplir par le **porteur du projet**, en fonction des informations dont il dispose (cf. p. 9 : « ou trouver l'info sur Natura 2000? »). Il est possible de mettre des points d'interrogation lorsque le renseignement demandé par le formulaire n'est pas connu. Ce formulaire fait office d'évaluation des incidences Natura 2000 lorsqu'il permet de conclure à l'absence d'incidence.

*A quoi ça sert ?*

Ce formulaire permet de répondre à la question préalable suivante : mon projet est-il susceptible d'avoir une incidence sur un site Natura 2000 ? Il peut notamment être utilisé par les porteurs de petits projets qui pressentent que leur projet n'aura pas d'incidence sur un site Natura 2000.

Le formulaire permet, par une analyse succincte du projet et des enjeux, d'exclure toute incidence sur un site Natura 2000. **Attention** : si tel n'est pas le cas et qu'une incidence non négligeable est possible, une évaluation des incidences plus poussée doit être conduite.

*Pour qui ?*

Ce formulaire permet au **service administratif instruisant le projet** de fournir l'autorisation requise ou, dans le cas contraire, de demander de plus amples précisions sur certains points particuliers.

**Coordonnées du porteur de projet :**

Nom (personne morale ou physique) : GAEC du Port Saint Pierre

Commune et département) : 50 620 Graignes-Mesnil-Angot

Adresse : 5 Rue du Port Saint Pierre

Téléphone : 02 33 56.80.85 Fax :

Email :

Nom du projet : FORAGE D'EAU pour abreuvement animaux.  
(pas de consommation humaine)



## 1 Description du projet, de la manifestation ou de l'intervention

Joindre si nécessaire une description détaillée du projet, manifestation ou intervention sur papier libre en complément à ce formulaire.

### a. Nature du projet, de la manifestation ou de l'intervention

Préciser le type d'aménagement envisagé (exemple : canalisation d'eau, création d'un pont, mise en place de grillages, curage d'un fossé, drainage, création de digue, abattage d'arbres, création d'un sentier, manifestation sportive, etc.).

Création d'un forage d'eau en vue d'abreuver des animaux. 150 vaches laitières + 50 génisses  
Ainsi que 50 vaches allaitantes

### b. Localisation et cartographie

Joindre dans tous les cas une carte de localisation précise du projet, de la manifestation ou de l'intervention (emprises temporaires, chantier, accès et définitives) sur une photocopie de carte IGN au 1/25 000e et un plan descriptif du projet (plan de masse, plan cadastral, etc.).

Le projet est situé :

Nom de la commune : .....Gaignes-Mesnil-Angot..... N° Département : ...50....

Lieu-dit : .....05, Rue du Port Saint Pierre.....

En site(s) Natura 2000

A quelle distance ?

n° de site(s) : ...FR2500088..... Marais du Cotentin et du Bessin - Baie des Veys

n° de site(s) : ..... (FR93----)

...

Hors site(s) Natura 2000

A ..... (m ou km) du site n° de site(s) :

### c. Etendue du projet, de la manifestation ou de l'intervention

Emprises au sol temporaire et permanente de l'implantation ou de la manifestation (si connue) :  
.....3..... (m<sup>2</sup>) ou classe de surface approximative (cocher la case correspondante) :

< 100 m<sup>2</sup>

1 000 à 10 000 m<sup>2</sup> (1 ha)

100 à 1 000 m<sup>2</sup>

> 10 000 m<sup>2</sup> (> 1 ha)

- Longueur (si linéaire impacté) : ...1..... (m.)

- Emprises en phase chantier : ...10..... (m.)



- Aménagement(s) connexe(s) : ./.

Préciser si le projet, la manifestation ou l'intervention générera des aménagements connexes (exemple : voiries et réseaux divers, parking, zone de stockage, etc.). Si oui, décrire succinctement ces aménagements.

Pour les manifestations, interventions : infrastructures permanentes ou temporaires nécessaires, logistique, nombre de personnes attendues.

.....NON

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

**d. Durée prévisible et période envisagée des travaux, de la manifestation ou de l'intervention :**

- Projet, manifestation :

diurne

nocturne

- Durée précise si connue : ...2 ou 3 jours.. (jours, mois)

Ou durée approximative en cochant la case correspondante :

< 1 mois

1 an à 5 ans

1 mois à 1 an

> 5 ans

- Période précise si connue : ...courant 4<sup>ème</sup> trimestre 2017.....(de tel mois à tel mois)

Ou période approximative en cochant la(les) case(s) correspondante :

Printemps

Automne

Eté

Hiver

- Fréquence :

chaque année

chaque mois

autre (préciser) : Une seule fois.

**e. Entretien / fonctionnement / rejet**

Préciser si le projet ou la manifestation générera des interventions ou rejets sur le milieu durant sa phase d'exploitation (exemple : traitement chimique, débroussaillage mécanique, curage, rejet d'eau pluviale, pistes, zones de chantier, raccordement réseaux...). Si oui, les décrire succinctement (fréquence, ampleur, etc.).

.....NON.....  
.....  
.....



## f. Budget

Préciser le coût prévisionnel global du projet.

Coût global du projet : .....  
ou coût approximatif (cocher la case correspondante) :

- < 5 000 €  de 20 000 € à 100 000 €  
 de 5 000 à 20 000 €  > à 100 000 €

## 2 Définition de la zone d'influence (concernée par le projet)

*La zone d'influence est fonction de la nature du projet et des milieux naturels environnants. Les incidences d'un projet sur son environnement peuvent être plus ou moins étendues (poussières, bruit, rejets dans le milieu aquatique...).*

*La zone d'influence est plus grande que la zone d'implantation. Pour aider à définir cette zone, il convient de se poser les questions suivantes :*

*Cocher les cases concernées et délimiter cette zone d'influence sur la carte au 1/25 000ème ou au 1/50 000ème.*

- Rejets dans le milieu aquatique  
 Pistes de chantier, circulation  
 Rupture de corridors écologiques (rupture de continuité écologique pour les espèces)  
 Poussières, vibrations  
 Pollutions possibles  
 Perturbation d'une espèce en dehors de la zone d'implantation  
 Bruits (sur un rayon de 100 mètres) durant 1 ou 2 jours et entre 09h et 19h  
 Autres incidences .....



### 3 Etat des lieux de la zone d'influence

Cet état des lieux écologique de la zone d'influence (zone pouvant être impactée par le projet) permettra de déterminer les incidences que peut avoir le projet ou manifestation sur cette zone.

#### **PROTECTIONS :**

Le projet est situé en :

- Réserve Naturelle Nationale
- Réserve Naturelle Régionale
- Parc National
- Arrêté de protection de biotope
- Site classé
- Site inscrit
- PIG (projet d'intérêt général) de protection
- Parc Naturel Régional
- ZNIEFF (zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique) (SIC)
- Réserve de biosphère
- Site RAMSAR

#### **USAGES :**

Cocher les cases correspondantes pour indiquer succinctement quels sont les usages actuels et historiques de la zone d'influence.

- Aucun
- Pâturage / fauche
- Chasse
- Pêche
- Sport & Loisirs (VTT, 4x4, quads, escalade, vol libre...)
- Agriculture
- Sylviculture
- Décharge sauvage
- Perturbations diverses (inondation, incendie...)
- Cabanisation
- Construite, non naturelle : .....
- Autre (préciser l'usage) : *Abreuvement bovins*

Commentaires : .....

Le projet a pour but de mettre en autonomie l'installation classée et d'ainsi préserver de tout prélèvement d'eau en milieu naturel

.....



**MILIEUX NATURELS ET ESPECES :**

Renseigner les tableaux ci-dessous, en fonction de vos connaissances, et joindre une cartographie de localisation approximative des milieux et espèces.

Afin de faciliter l'instruction du dossier, il est fortement recommandé de fournir quelques photos du site (sous format numérique de préférence). Préciser ici la légende de ces photos et reporter leur numéro sur la carte de localisation.

- Photo 1 : ...Vue avant du projet de forage.....
- Photo 2 : ... Vue arrière du projet de forage .....
- Photo 3 : .....
- Photo 4 : .....
- Photo 5 : .....
- Photo 6 : .....

TABLEAU MILIEUX NATURELS :

TYPE D'HABITAT NATUREL		Cocher si présent	Commentaires
<b>Milieux ouverts ou semi-ouverts</b>	pelouse pelouse semi-boisée lande garrigue / maquis autre : ... ..		
<b>Milieux forestiers</b>	forêt de résineux forêt de feuillus forêt mixte plantation autre : .....		
<b>Milieux rocheux</b>	falaise affleurement rocheux éboulis blocs autre : .....		
<b>Zones humides</b>	fossé cours d'eau étang tourbière gravière prairie humide autre : .....	X	<b>Zone humide a environ 200mètres</b>
<b>Milieux littoraux et marins</b>	Falaises et récifs Grottes Herbiers Plages et bancs de sables Lagunes autre : .....		
<b>Autre type de milieu</b>	Herbages pour pâturage des Bovins.....		



TABLEAU ESPECES FAUNE, FLORE :

Remplissez en fonction de vos connaissances :

<b>GROUPES D'ESPECES</b>	<b>Nom de l'espèce</b>	<b>Cocher si présente ou potentielle</b>	<b>Autres informations</b> (statut de l'espèce, nombre d'individus, type d'utilisation de la zone d'étude par l'espèce...)
<b>Amphibiens, reptiles</b>			
<b>Crustacés</b>			
<b>Insectes</b>			
<b>Mammifères marins</b>			
<b>Mammifères terrestres</b>			
<b>Oiseaux</b>	Oiseaux marins	X	Sont situés dans la zone humide a 200m Ils ne seront pas perturbés par le projet
<b>Plantes</b>			
<b>Poissons</b>			

#### 4 Incidences du projet

*Décrivez sommairement les incidences potentielles du projet dans la mesure de vos connaissances.*

Destruction ou détérioration d'habitat (= milieu naturel) ou habitat d'espèce (type d'habitat et surface) :

.....AUCUNE.....  
 .....  
 .....  
 .....

Destruction ou perturbation d'espèces (lesquelles et nombre d'individus) :

.....NON.....  
 .....La baie des Veys, incluse dans ce SIC, abrite une population résidente de phoque veau-marin (Phoca vitulina). Le projet est situé en dehors de cette zone  
 .....  
 .....



.....  
.....  
Perturbations possibles des espèces dans leur fonctions vitales (reproduction, repos, alimentation...):

.....NON.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

## 5 Conclusion

*Il est de la responsabilité du porteur de projet de conclure sur l'absence ou non d'incidences de son projet.*

*A titre d'information, le projet est susceptible d'avoir une incidence lorsque :*

- Une surface relativement importante ou un milieu d'intérêt communautaire ou un habitat d'espèce est détruit ou dégradé à l'échelle du site Natura 2000
- Une espèce d'intérêt communautaire est détruite ou perturbée dans la réalisation de son cycle vital

### Le projet est-il susceptible d'avoir une incidence ?


**NON** : ce formulaire, accompagné de ses pièces, est joint à la demande d'autorisation ou à la déclaration, et remis au service instructeur.

**OUI** : l'évaluation d'incidences doit se poursuivre. Un dossier plus poussé doit être réalisé. Ce dossier sera joint à la demande d'autorisation ou à la déclaration, et remis au service instructeur.

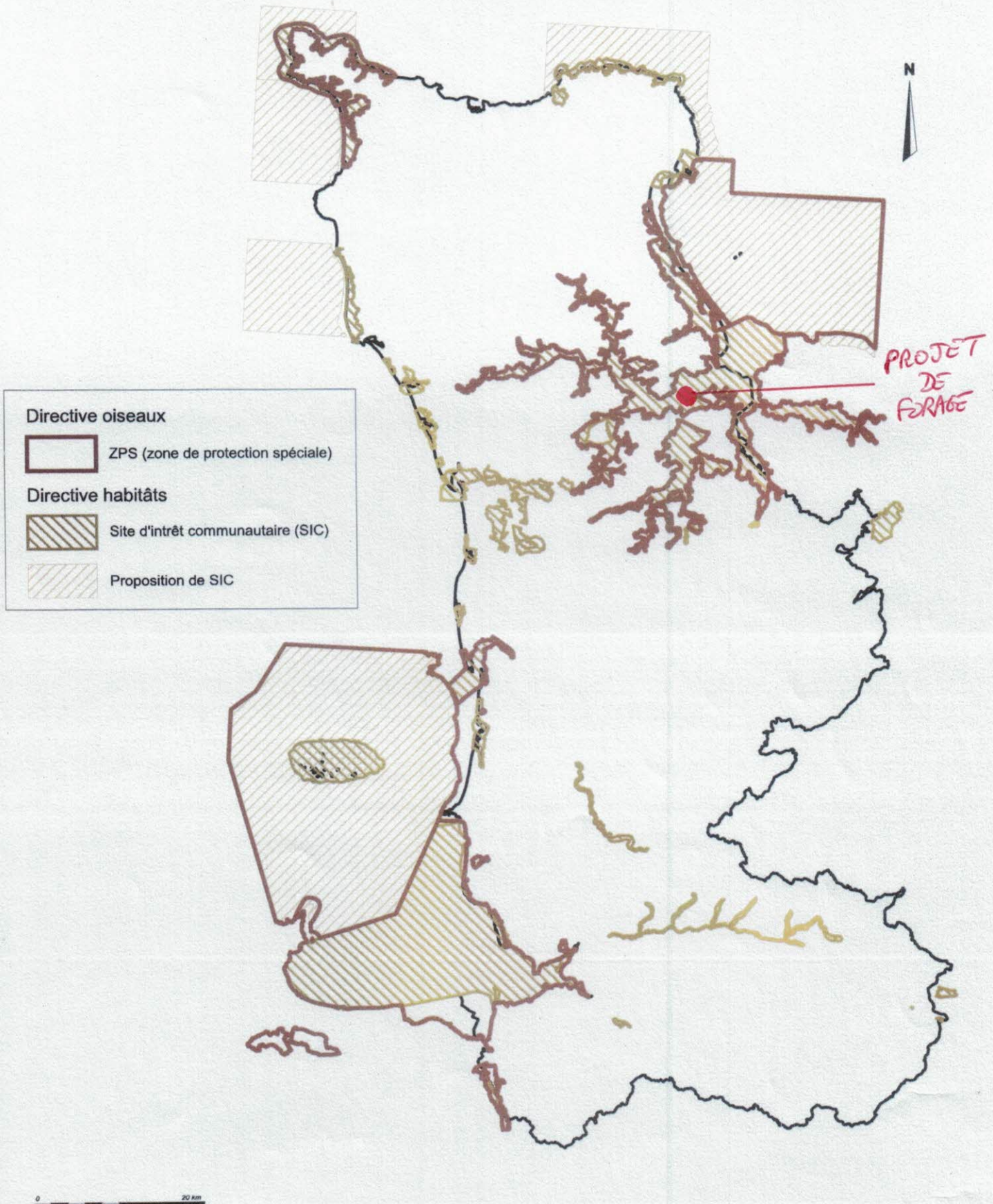
A (lieu) : VITRE

Signature :

Le (date) : 24/11/2017

  
BEFOR  
Bureau Etude FORages / Hydrogéologie  
Z.I. Briqueterie - 1 Bd Denis Papin  
35500 VITRE







# Le réseau Natura 2000 en Basse-Normandie

PROJET DE CARTE



directive «habitats»

directive «oiseaux»

Source : DREFIL Basse-Normandie - SRMAP

Juin 2011

- 1 FR2500076 Landes du Terre Buet et Fresse-Arthour (50 - 61)
- 2 FR2500081 Herbe de Saint-Germain-sur-Vy et landes de Lessay (50)
- 3 FR2500082 Littoral ouest du Cotentin de Saint-Germain-sur-Vy au Rozel (50)
- 4 FR2500083 Massif dunier de Héauville à Vouille (50)
- 5 FR2500084 Côtés et landes de la Hague (50)
- 6 FR2500085 Caps et marais arrière-littoraux de Gathour au Cap Lévi (50)
- 7 FR2500088 Marais du Cotentin et du Bessin- Baie des Veps (14 - 50)
- 8 FR2500092 Marais du Grand Rué (61)
- 9 FR2500096 Mont d'Arance (14)
- 10 FR2500110 Vallée de la See (50)
- 11 FR2500113 Bassin de Falou (50)
- 12 FR2500119 Bassin de Faldouette (61)
- 13 FR2500079 Les Îles Chaussy (50)
- 14 FR2500080 Littoral ouest du Cotentin de Bichal à Pirou (50)
- 15 FR2500090 Marais arrière-littoraux du Bessin (14)
- 16 FR2500086 Tathou - Saint-Vaast-Herque (50)
- 17 FR2500100 Sites d'écouves (61)
- 18 FR2500106 Étangs, forêts et tourbières du Haut Riche (61)
- 19 FR2500109 Bois et coteaux calcaires sous Baillines (61)
- 20 FR2500077 Baie du Mont Saint-Michel (35 - 50)
- 21 FR2500091 Vallée de l'Orne et ses affluents (14 - 61)
- 22 FR2500094 Marais salin de Chicheberville-Edmoucelle (14)
- 23 FR2500099 Haute vallée de l'Orne et ses affluents (61)
- 24 FR2500131 Estuaire de la Seine (14 - 76)
- 25 FR2500103 Haute vallée de la Touques et ses affluents (14 - 61)
- 26 FR2500107 Haute vallée de la Sarthe (61 - 72)
- 27 FR2500108 Bois et coteaux à l'ouest de Mécroque-sur-Percelle (61)
- 28 FR2500117 Bassin de la Souleuvre (14)
- 29 FR2500118 Bassin de la Bruerie (14)
- 30 FR2500201 La Hétraie de Genry (14)
- 31 FR2500202 La carrière de Lurcil (61)
- 32 FR2500203 La carrière de la Mansourière (61)
- 34 FR2500464 Alpes Mancelles
- 35 FR2500044 Anciennes carrières de la vallée de la Mue (14)
- 36 FR2500065 Anciennes carrières de Beaulieu-Divral (14)
- 37 FR2500066 Ancienne carrière de la Cressonnière (14)
- 38 FR2500207 Ancienne carrière d'Orber (14)
- 39 FR2500008 Ancienne Champignonnière des Petites-Sayes (61)
- 40 FR2500150 Rûle, Gué et Charbonnne
- 41 FR2500115 Vallée du Saillon et ses affluents (61)
- 42 FR2500114 Bocquets et vergers du sud pays d'Auge (61)
- 43 FR2500212 Coteaux calcaires et anciennes carrières de la Meurthe, Cavigny et Ainel (50)
- 44 FR2500209 Ancienne mine de Barenton (50)
- 45 FR2500216 Combles de l'église de Burg (14)
- 46 FR2500217 Combles de l'église d'Ample-sur-Oire (14)
- 47 FR2500211 Combles de la chapelle de Frotaine de Passais (61)
- 48 FR2500210 Anciennes carrières souterraines d'Isloville (61)
- 49 FR2500213 Anciennes carrières souterraines de Saint-Pierre-Canivet (14)
- 50 FR2500018 Banc et récifs de Suramville (50)
- 51 FR2500219 Avoe de Vouville
- 52 FR2500220 Baie de Seine occidentale (14 - 50)
- 53 FR2500221 Baie de Seine orientale (14)
- FR2512001 Littoral Augeron (14)
- FR2512002 Landes et dunes de la Hague (50)
- FR2512004 Estuaire et marais de la Basse-Seine (14 - 76)
- FR2512003 Havre de la Siagne (50)
- FR2510047 Falaises du Bessin occidental (14)
- FR2510037 Îles Chaussy (50)
- FR2512004 Forêts et étangs du Percelle (61 - 28)
- FR2510059 Estuaire de l'Orne (14)
- FR2510046 Basses vallées du Cotentin et Baie des Veps (14 - 50)
- FR2510048 Baie du Mont-Saint-Michel (35 - 50)



## GAEC du Port St Pierre

© IGN 2017 - [www.geoportail.gouv.fr/mentions-legales](http://www.geoportail.gouv.fr/mentions-legales)

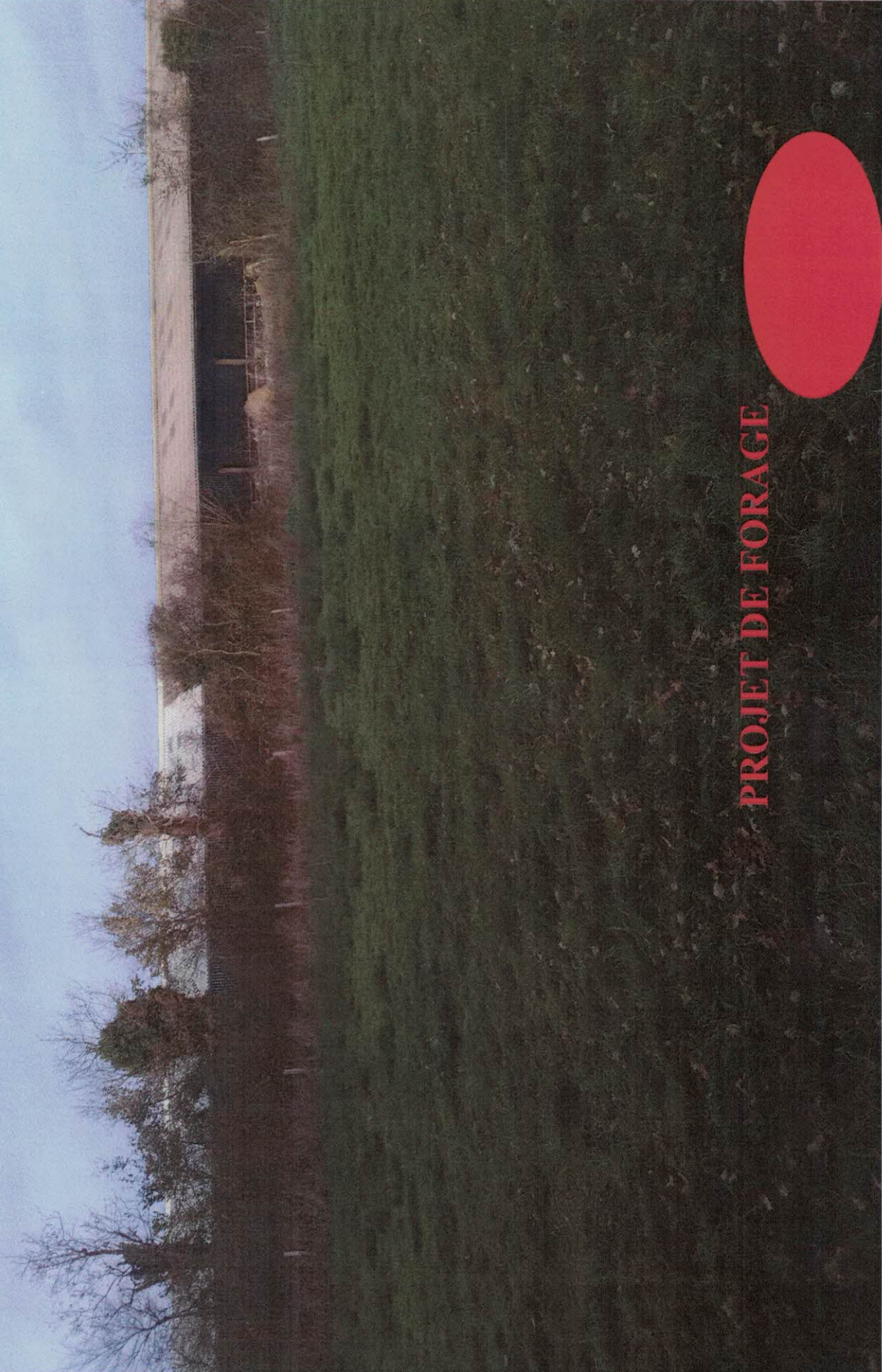
Longitude : 1° 11' 53" W

Latitude : 49° 14' 42" N

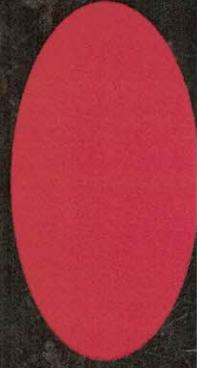
5 Rue du Port St Pierre 50620 GRAIGNES-MESNIL-ANGOT Lat : 49°14'41,5" Long : 001°11'52,8"



**GAEC du port St Pierre - 5 Rue du Port St Pierre - 50620 Graignes-Mesnil-Angot**  
**Lat 49°14'41,5" Long : 001°11'52,8"**



**PROJET DE FORAGE**





GAEC du Port St Pierre - 5 rue du Port St pierre - 50620 Graignes-Mesnil-Angot  
Lat : 49°14'41,5" Long : 001°11'52,8"

PROMET DE FORAGE

